

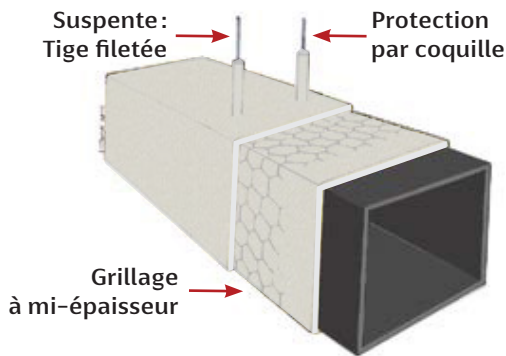
ISOGAINE

DÉFINITION

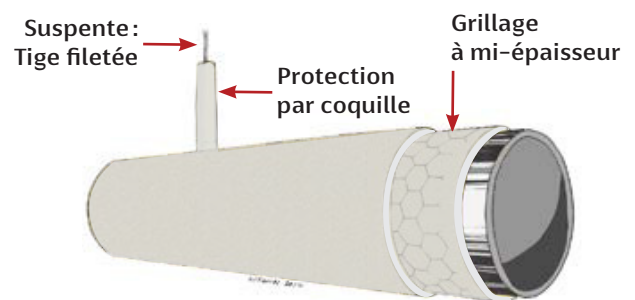
ISOGAINE est un produit fibreux à base de laine minérale de laitier, de liants hydrauliques et d'adjuvants. Applicable en voie humide par projection directe sur le support à protéger (après création d'un pont d'accrochage avec notre primaire ISOFIX TS). Protection incendie des gaines de ventilation et des conduits de désenfumage



Protection incendie



GAINÉ TOLE RECTANGULAIRE



GAINÉ TOLE CIRCULAIRE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Épaisseur	De 65 à 81 mm
Supports	- gaines tole de ventilation horizontales et verticales rectangulaires - gaines tole de ventilation horizontales circulaires - conduits tole de désenfumage horizontaux et verticaux rectangulaires
Masse volumique	250 kg/m ³
Ph	Environ de 10
Aspect	Grège, aspect rustique et uniforme, légèrement granuleux
Finition	Roulée ou comprimée
Réaction au feu	A1
Santé	Pas de classification cancérigène, produit biosoluble conforme à la directive 97/69/CE
Environnement et sécurité	FDES - FDS - A+

AVANTAGES/PROPRIÉTÉS



Non toxique, imputrescible, inattaquable par les vermines ou les rongeurs.

Pas d'émanation de gaz toxique ou dangereux en cas d'incendie.

Inerte chimiquement, présente une réaction basique

Ne provoque, ni ne favorise la corrosion.

Absence d'amiante et de silice cristallisée

MISE EN ŒUVRE



Conforme au DTU 27.1 (norme AFNOR P15-202) et aux procès verbaux d'essais.

Projection pneumatique à l'eau avec une machine à projeter les laines minérales.

Température ambiante du support > 5°C et < 45°C.

Durée de séchage : entre 10 et 20 jours en locaux ventilés (temps de prise initiale de 2 à 4 jours)

Primaire d'accrochage : ISOFIX TS

Protection des suspentes par coquilles staff ou laine de roche

Grillage hexagonal à mi-épaisseur

- Exposition : semi-exposé

CONDITIONNEMENT



Produit prêt à l'emploi sous forme de nodules adjuvantés et enzymés.
Conditionnement en sacs polyéthylène de 20 kg sur palettes bois filmées de 600 kg.

Palettes de 0.80 x 1.20m, 10 rangées de 3 sacs soit 30 sacs ou 600 kg/palette.

Sacs et palettes identifiés pour traçabilité.

Durée de conservation : 8 mois à l'abri des intempéries.